



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ F.I.T.T. POWDER

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit F.I.T.T. POWDER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Domaines d'application Pour les empreintes fonctionnelles, les rebasages thérapeutiques temporaires et le conditionnement des tissus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kerr Italia S.r.l.
Via Passanti, 332
84018 Scafati (SA) - Italy
Tél: +39-081-850-8311
E-mail: safety@kerrhawe.com

Personne à contacter E-mail: safety@kerrhawe.com (Mobile Phone number 08.00 – 23.00:
+39-340.1721884)

Fabricant Kerr Italia S.r.l.
Via Passanti, 332
84018 Scafati (SA) - Italy
Tél: +39-081-850-8311
E-mail: safety@kerrhawe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence 112 / – Centre antit-poisons: + 33 (0)1 40 05 48 48
WEB:<http://www.centres-antipoison.net>
CHEMTREC® Emergency Call Center. Emergency Telephone Number (for USA only)
001-800-424-9300
International and Maritime Telephone Number +1 (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification aux directives 67/548/CE,
99/45/CE & 2001/58/CE (DSD/DPD)

-

Classification aux directives 1272/2008
(CLP)

EUH210

Communication

Non considéré comme présentant un risque pour la santé, un risque d'incendie, d'explosion ou de pollution de l'environnement selon les termes de la législation en vigueur.

Ce produit est un dispositif médical exempt, règlement (ce) no 1272/2008 du parlement européen et du conseil, article 1d:
les dispositifs médicaux, tels que définis dans les directives 90/385/CEE et 93/42/CEE, qui sont invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et dans la directive 98/79/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

CLP

Mention de danger EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient polymères de méthacrylate.

2.3. Autres dangers

Répond aux critères de vPvB	Non.
Répond aux critères de PBT	Non.
Autres dangers qui ne conduisent pas à la classification	Aucun.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Ingrédient**

Composant	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
polymères de méthacrylate.				-	

CLP

Composant	N°. REACH	Concentration	Symbole	Classification	N°. CAS
polymères de méthacrylate.		n			

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Généralités	Retirer immédiatement la victime de la source d'exposition. Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
--------------------	---

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitements spécifiques	Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.
--------------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Assurer repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche et donner beaucoup d'eau ou de lait, pour les personnes conscientes. Ne pas faire vomir. Consulter le médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation continue.
Contact avec les yeux	Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si un trouble subsiste.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction	Poudre, mousse ou CO2.
Procédures de lutte contre l'incendie	Les conteneurs proches du feu doivent être enlevés ou refroidis avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques	Non-inflammable. La poussière forme un mélange explosif avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Un feu créé: Monoxyde de carbone (CO). Gaz carbonique (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection en cas d'incendie	Les pompiers exposés aux gaz de combustion/produits de décomposition doivent utiliser un appareil respiratoire de protection.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Protection du personnel Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Protection de l'environnement Ingen spesielle tiltak er påkrevet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Utiliser du sable ou un autre absorbant inerte pour absorber le produit.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'usage Éviter l'inhalation de la poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans le récipient initial. Entreposer au sec. Garder les conteneurs hermétiquement fermés. Conserver dans un endroit sec, à l'écart des égouts et eaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les ingrédients VLEP = Les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.

Equipements de protection



Ventilation

Disposer une ventilation à extraction, générale et locale appropriée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Appareils respiratoires

Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation. Porter un respirateur si il y a formation de poussières. Filtre à poussières P2 (pour poussière fine). Standard EN 149.

Gants de protection

Utiliser des gants de protection en: Matière imperméable. Néoprène. Standard EN 374. Les données concernant la durée de protection et l'épaisseur des gants sont indiquées à titre indicatif. Contacter le fournisseur de gants pour obtenir des valeurs exactes.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Standard EN 166.

Autres protections

Porter des vêtements appropriés pour éviter un contact avec la peau.

Mesures d'hygiène du travail

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

DNEL

Aucune data.

PNEC

Aucune data.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Poudre, poussière.

Couleur Blanc.

Odeur/goût Légère (ou faible).

Description de la solubilité Insoluble dans l'eau.

Point d'éclair (°C) 304 Méthode

9.2. Autres informations

Informations sur la sécurité Aucune connue.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

10.2. Stabilité chimique

Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dangers de polymérisation Non indiqué.

10.4. Conditions à éviter

Éviter des températures supérieures > 240 °C.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Agents fortement oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition nocif n'est émis en cas d'utilisation conformément aux recommandations.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation Aucune réaction allergique n'est connue.

Mutagenèse Aucuns effets génétiques ou mutagéniques.

Cancérogénèse Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

Toxicité pour la reproduction Aucun effet nocif connu sur les fonctions de reproduction, la fertilité ou le fœtus.

Inhalation Les concentrations élevées de poussière peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et entraîner de la toux.

Ingestion Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Contact avec la peau Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux Le contact des poussières avec les yeux provoquera une irritation.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations sur l'écologie Du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.2. Persistance et dégradabilité

Inconnu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Inconnu.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PTB/vPvB Composant(s) non identifié(s) en tant que substance(s) PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'informations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités/nettoyage

Ce produit ne constitue pas de déchet dangereux.

Méthodes d'élimination

Agir en accord avec les consignes des autorités locales.

Classe déchets

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

Le code donné est uniquement à titre indicatif ; le code dépend de la façon dont sont formés les déchets. L'utilisateur doit considérer le code le plus adapté.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Généralités

Ce produit n'est pas couvert par les normes internationales en matière de transport de produits dangereux (ADR/RID, IMDG, AITA, OACI).

TRANSPORT ROUTIER (ADR)

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TRANSPORT FERROVIAIRE (RID)

TRANSPORT MARITIME (IMDG)

TRANSPORT FLUVIAL (ADN/ADNR)

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Notes pour le transport fluvial

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucun code IBC pour transport de masse extraterritorial (MARPOL).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives européennes

Règlement no (CE) 453/2010 (CLP), (CE) 1907/2006 (REACH),), (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Valeurs limites d'exposition professionnelle.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique

Aucun rapport de sécurité chimique (RSC) n'a été effectué pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Explications relatives aux phrases R, section 3

Explications relatives aux phrases, section 3

Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe *

DSD/DPD

Publié par

Essenticon AS, Leif Weldingsvei 18, N-3208 Sandefjord, Norvège. E-mail: post@essenticon.no. Tlf.: +47 33 42 34 50 - Fax: +47 33 42 34 59
www.essenticon.com

Date d'émission

17.04.2015

Etat de la fiche de sécurité

CLP 03 ATP

Signature

R. E. Lunde

Domaines de validité**AVERTISSEMENT : PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie. explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier.